

Département : CÔTES D'ARMOR

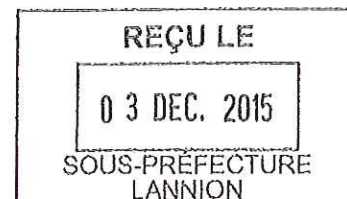
Arrondissement : LANNION

COMITE INTERCOMMUNAL DE LA PETITE ENFANCE
CANTON DE PLESTIN LES GREVES
SIEGE : MAIRIE DE PLESTIN LES GREVES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 23 novembre 2015

Date de la convocation :	05/11/2015
Nombre de conseillers en exercice :	16
Nombre de présents :	11
Nombre de votants :	11



L'an deux-mille-quinze, et le vingt-trois du mois de novembre, le comité intercommunal de la petite enfance s'est réuni à la mairie de Plestin les Grèves, sous la présidence de Monsieur JEFFROY Christian, président, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Étaient présents : JEFFROY, FOURNIS, TURPIN, LE CORRE, COSQUER, LECOUGUEN, MINIHY, BENARD, BOURHIS, TANGUY, DUBOIS

Excusés : BEUZIT, HAYE, RUSCICA

Absent : PAILLET, ANDRÉ

Secrétaire : Marie-José LE CORRE

Objet :

PROJET DE SCHÉMA DÉPRTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNAL

Monsieur le président rappelle au conseil syndical qu'il doit se prononcer dans un délai de 2 mois à compter de la notification du projet de SDCI par monsieur le préfet le 13 octobre 2015.

Monsieur le président informe l'assemblée que le schéma sera arrêté par le préfet au plus tard le 31 mars 2016.

La proposition du préfet concernant notre EPCI prévoit sa dissolution et la prise en charge de sa compétence par LTC, via le CIAS.

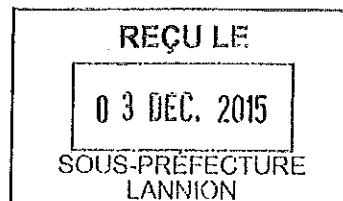
Le Conseil Syndical

PREND ACTE du projet de schéma départemental de coopération intercommunal des Côtes d'Armor.

EMET les réserves suivantes :

- Il n'existe aucune certitude que la globalisation à plus grande échelle (c'est à dire l'intégration de cette compétence à LTC) garantira le même niveau de service à la population que celui rendu actuellement par le Relais parents assistants maternels sur notre territoire. Il y a, en effet, de réelles craintes que l'animatrice (seule professionnelle de la petite enfance sur notre territoire) doive intervenir dans l'avenir sur d'autres parties de l'agglomération.
- De même, il n'y a aucune garantie quant à l'amélioration du service public tel que préconisé par le diagnostic « petite enfance et parentalité » réalisé conjointement entre la Caf et Ltc à savoir la création d'un EAJE sur le secteur de Plestin les Grèves.
- Inquiétude sur la perte de pouvoir de décision au niveau local. L'ensemble des élus souhaite qu'un outil de gouvernance locale soit prévu dans le cadre de la réflexion sur le transfert éventuel de la compétence petite enfance.

Fait et délibéré, à Plestin les Grèves
Le 23 novembre 2015



Christian JEFFROY
Président du CIPE

Délibération certifiée exécutoire par affichage
Et transmission au représentant de l'Etat le 30/11/15

Christian JEFFROY
Président du CIPE

CIPE
Comité Intercommunal
Petite Enfance
Canton de PLESTIN-LES-GREVES

CIPE
Comité Intercommunal
Petite Enfance
Canton de PLESTIN-LES-GREVES